

# Commission Académique de l'Emploi du Second Degré

## Académie de Nice

### CALENDRIER MOUVEMENT 2018

DATES	ACTEURS	OBJET
Mardi 16 janvier	Rectorat	Envoi aux établissements de la circulaire sur le mouvement.
Vendredi 19 janvier	Enseignants	<b>Date limite de saisie</b> des demandes d'inscription au mouvement des enseignants de l'académie sur le site <a href="http://ec83.com/stecan/">http://ec83.com/stecan/</a>
Vendredi 26 janvier	Chefs d'établissement	<b>Date limite de dépôt</b> auprès de la CAE, des dossiers de demande d'inscription au mouvement des enseignants de l'Académie.
Lundi 12 février 9h30 – 12h	<b>Réunion de la CAE à Stanislas à Nice</b>	Examen et codification des demandes de mutation des enseignants de l'Académie.
Mardi 13 février	Enseignant	<b>Date de mise en ligne, par la CAE,</b> des codifications des demandes de mutation des enseignants de l'Académie.
Jeudi 15 mars 9h30 - 12h	<b>Réunion de la CAE à Stanislas St Raphaël</b>	Examen et codification des demandes de mutation en provenance des autres Académies.
Mardi 3 avril	Rectorat	<b>Publication</b> des postes vacants et susceptibles de l'être et publication de la circulaire de procédure de saisie des vœux. <b>Ouverture de la campagne de candidature.</b>
	DDEC	Publication sur le site de la DDEC de la circulaire du Rectorat : « Procédure de saisie des vœux des candidats dans les établissements privés sous contrat. Rentrée 2016 »
Jeudi 5 avril	CAE	<b>Date limite</b> de communication aux enseignants de leur codification.
Du 3 au 17 avril	Enseignants, lauréats CAFEP ou CAER, bénéficiaires d'un CDI, ayant validé leur année de stage ou en cours de validation	Saisie des vœux sur le site du Rectorat ( <b>procédure informatisée</b> )
Avant le 20 avril	Les Chefs d'établissement	communiquent à la CAE le tableau contenant la liste des candidats sur chaque poste publié avec leurs avis.
Du 20 au 23 avril	Dans les DDEC de TOULON et de NICE	Préparation des documents pour la réunion des Chefs d'établissement et pour la CAE.
Lundi 14 mai 9h30 – 17h30	<b>Réunion de la CAE à TOULON</b>	Examen par les sous-commissions diocésaines puis en CAE, des candidatures et des souhaits des Chefs d'établissement.
Jeudi 17 mai 9h30 - 12h	<b>Réunion de la CAE à St Raphael</b>	Derniers ajustements et informations avant la CCMA ; étude des éventuelles saisines.
Jeudi 7 juin	Rectorat	<b>CCMA 1 MOUVEMENT</b>

Vendredi 6 juillet 9h30 – 12h	<b>Réunion de la CAE à Stanislas St Raphaël ou à Nice</b>	Placement des lauréats de concours et des bénéficiaires des mesures de résorption de l'emploi précaire.
Lundi 9 juillet	Rectorat	<b>CCMA 2 MOUVEMENT</b>
	CAE	Retour au SGEN des tableaux des enseignants et des postes vacants à remonter en CNE
A la rentrée	<b>Réunion de la CAE</b>	Bilan du mouvement 2016